Décision 21-DCC-51 du 25 mars 2021

relative à la prise de contrôle conjoint de la société Hyppojack par les sociétés Cilia et ITM Entreprises

Posted on: 25 mars 2021 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Cilia et ITM Entreprises
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Hyppojack

Lire

le texte intégral de la décision
146.49 Ko